



BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR Intervenant externe société ou profession libérale DÉCLARATION

Coordonnées

Société ou profession libérale :

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Numéro de TVA :

Adresse

Numéro, rue :

Code postal : Localité :

Tél. : Adresse e-mail :

Données bancaires

I B A N

Code Titulaire du compte :
Bic/swift (RIB obligatoire)

Il est dû à la société la somme de €, conformément à l'article 2 du règlement grand-ducal du 21 juillet 2023 portant : 1° fixation des frais d'inscription aux programmes d'études menant au brevet de technicien supérieur ; 2° fixation des indemnités dues aux prestataires externes intervenant dans l'organisation et la mise en oeuvre des programmes d'études menant au brevet de technicien supérieur ; 3° abrogation du règlement grand-ducal modifié du 23 février 2010 relatif à l'organisation des études et à la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur lui revenant pour la mise à disposition d'intervenant(s) externe(s)

au Lycée

pour la prestation de leçons pendant la période du au .

Nom	Prénom	Salarié(e) de l'Etat	Dénomination BTS	Cours	Date	Horaire	Nombre de leçons	Tarif selon contrat	Total
		oui non				de à			
		oui non				de à			
		oui non				de à			
		oui non				de à			
		oui non				de à			
		oui non				de à			
		oui non				de à			
		oui non				de à			
		oui non				de à			
		oui non				de à			
Total hors TVA :									
+17%TVA :									
T.T.C :									

La présente déclaration au montant de € est sincère, véritable et non encore acquittée.

Clause protection des données

Veuillez noter que vos données à caractère personnel sont traitées par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur du Grand-Duché de Luxembourg conformément à la législation applicable en matière de protection des données et tel qu'il est détaillé dans la politique de confidentialité du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. La politique de confidentialité du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur est accessible sous :

<https://mesr.gouvernement.lu/fr/support/politique-de-confidentialite.html>

Luxembourg, le

signature du représentant de la société ou profession libérale

Liquidé conformément à l'article 19 (2) de la loi
du 8 juin 1999 sur le Budget, la Comptabilité
et la Trésorerie de l'Etat

Luxembourg, le

L'ordonnateur

Vu et certifié exact,

Luxembourg, le

Pour la direction du Lycée